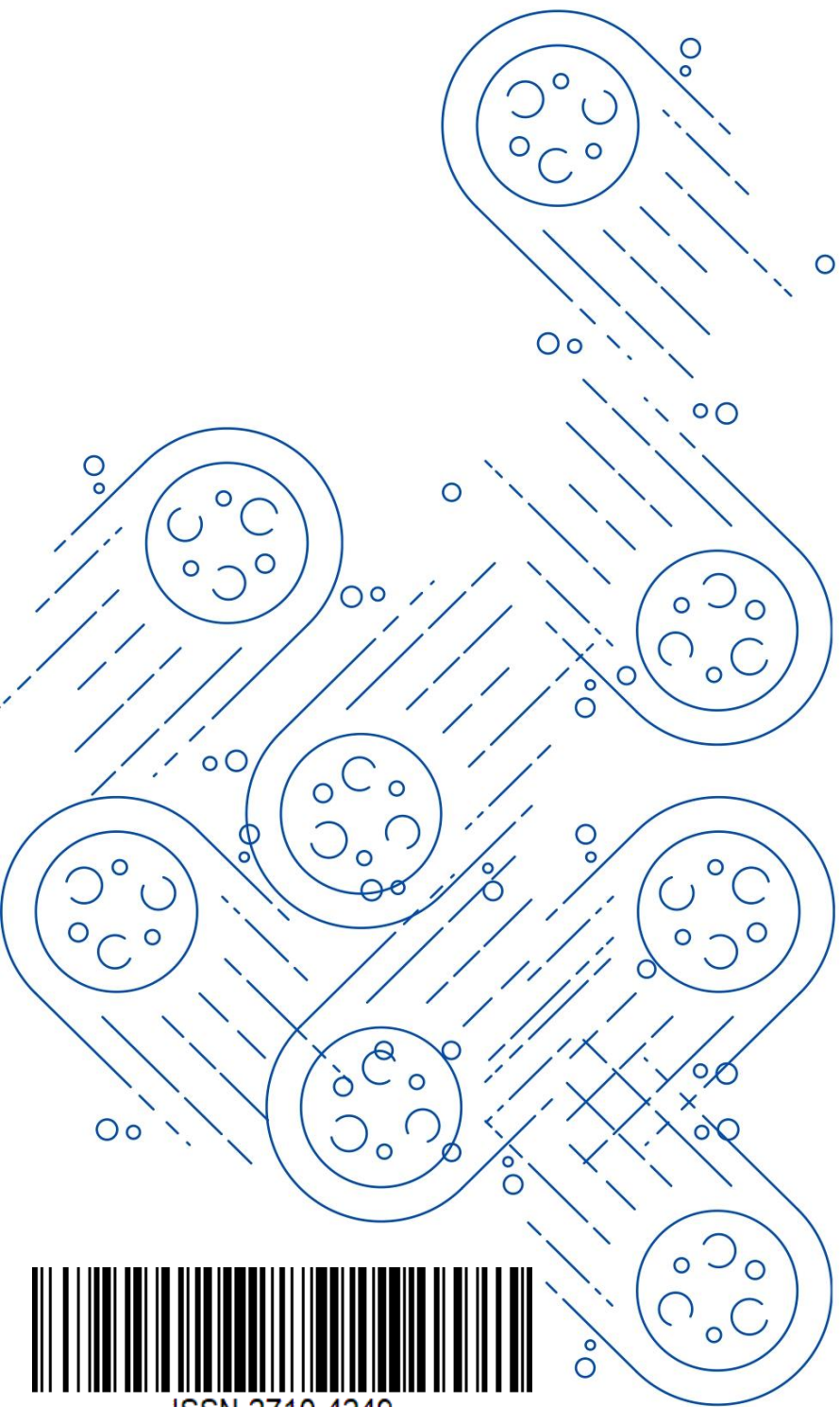




ISSN-2710-4249



DJIBOUL , Revue Scientifique des Arts-Communication,
Lettres , Sciences Humaines et Sociales

DJIBOUL



REVUE SCIENTIFIQUE DES ARTS-COMMUNICATION,
LETTRES,
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



SPECIAL N°01 - DECEMBRE 2020

**DJIBOUL, *Revue Scientifique des Arts-
Communication, Lettres, Sciences
Humaines et Sociales***

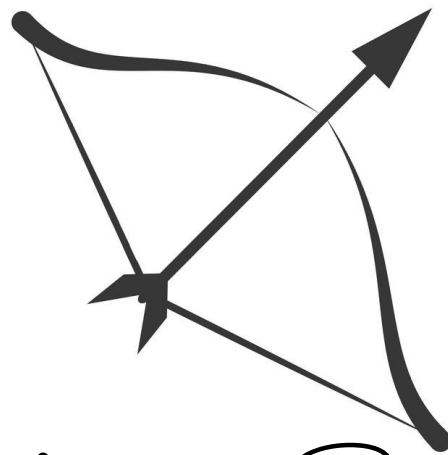
ISSN 2710-4249

revue.djiboul@gmail.com

<http://djiboul.org/>

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Revue Djiboul



Périodique : Semestriel

ÉDITEUR

DJIBOUL



- *Sous-direction du dépôt légal, 2ème Trimestre 2021*
- *Dépôt légal n°17472 du 07 mai 2021*



ADMINISTRATION ET NORMES EDITORIALES

DIRECTEUR DE PUBLICATION

HIEN SIE , UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

DIRECTEUR DE REDACTION

SIB SIE JUSTIN, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

SECRETARIAT DE REDACTION

AKAKPO-AHIANYO DIGO ENYOTA KOFITSÈ DZAMESI , UNIVERSITÉ DE LOMÉ, TOGO

BOUAKI KOUADIO BAYA, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

DIOMANDE ABDOUL SOUALIO, UNIVERSITÉ PELEFORO GON COULIBALY, CÔTE D'IVOIRE

KONE YAYA, UNIVERSITÉ D'OTTAWA, CANADA

KONE TENON, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

KOUADIO PIERRE ADOU KOUAKOU, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

KOUROUMA KASSOUM, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

NACOUлма BOUKARÉ, UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO, BURKINA FASO

SEA SOUHAN MONHUET YVES, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

TIROGO ISSOUFOU FRANÇOIS, UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO, BURKINA FASO

ASSISTANTS ADMINISTRATIFS

AGNISSONI KOUASSI SIDOINE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

AMADOU KOFFI IBRAHIM, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

SIB SIE LEO WILFRIED, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE



COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

ABOLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA DE BOUAKE
ADJERAN MOUFOUTAOU, UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI, BENIN
AHOUA FIRMIN, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE
ASSANVO AMOIKON DYHIE, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE
BOGNY YAPO JOSEPH, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE
BANGOU FRANCIS, UNIVERSITÉ D'OTTAWA, CANADA
GBAKRE ANDOH JEAN-MARIE, UNIVERSITÉ PELEFORO-GBON-COULIBALY, CÔTE D'IVOIRE
GOA KACOU, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE
GORAN KOFFI MODESTE, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE
HIEN AMELIE, UNIVERSITÉ LAURENTIENNE, CANADA
KABORE BERNARD, UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO, BURKINA FASO
KAMATE BANHOUMAN, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE
KAMBIRE BÉBÉ, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE
KANTCHOA LARE, UNIVERSITÉ DE KARA, TOGO
KOFFI ELVIS GBAKLIAT, ECOLE NORMALE SUPERIEURE D'ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE
KOSSONOU KOUABENA THEODORE, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE
LANSEUR SOUFIANE, UNIVERSITÉ DE BEJAIA, ALGERIE
MALGOUBRI PIERRE, UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO, BURKINA FASO
NAIMA GUENDOUZ-BENAMMAR, ECOLE NORMALE SUPERIEURE D'ORAN-ALGERIE
N'DONGO-IBARA YVON PIERRE, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI CONGO BRAZZAVILLE
OUASSA KOUARO MONIQUE, UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI, BENIN
OUEDRAOGO TIGA ALAIN, UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO, BURKINA FASO
PALI TCHAA, UNIVERSITÉ DE KARA, TOGO
SATRA BAGUISSOGA, UNIVERSITÉ DE KARA, TOGO
SOME Z. MAXIME, UNIVERSITÉ NORBERT ZONGO DE KOUDOUGOU, BURKINA-FASO
TCHABLE BOUSSANLEGUE, UNIVERSITÉ DE KARA, TOGO
THIAM OUSSEYNOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR, SENEGAL
TAPE JEAN-MARTIAL, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE
YAGO ZAKARIA, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE



DJIBOUL

est un néologisme lobiri formé à partir de djir « connaître, savoir » et bouli « regrouper, mettre ensemble ». En un mot, **DJIBOUL** symbolise l'expression des connaissances scientifiques ou savoirs qui permettront aux contributeurs ou chercheurs d'avoir une ascension professionnelle. L'arc et la flèche symbolisent le courage, l'adresse ou l'habileté ce qui caractérise la vision de la revue.

DJIBOUL est une revue à parution semestrielle de l'Université Felix Houphouët-Boigny. Elle publie les articles des domaines des arts, communication, des lettres, des sciences humaines et sociales. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Les articles soumis à la revue **DJIBOUL** sont anonymement instruits par deux évaluateurs. En fonction des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou alors demande à l'auteur de le réviser en vue de son éventuelle publication. Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites et le non respect des normes éditoriales entraîne le rejet du projet d'article.

Dr SIB Sié Justin

CONSIGNES AUX AUTEURS

- ✚ Le nombre de pages minimum : 10 pages, maximum : 18 pages
- ✚ Interligne : 1,5.
- ✚ Numérotation numérique : chiffres arabes, en bas et à droite de la page concernée.
- ✚ Police : Book Antiqua, Taille 12.
- ✚ Orientation : portrait.
- ✚ Marge : haut et bas : 3cm, droite et gauche : 3cm.

MODALITES DE SOUMISSION

Tout manuscrit envoyé à la revue **DJIBOUL** doit être inédit, c'est-à-dire n'ayant jamais été publié auparavant dans une autre revue. Les manuscrits doivent impérativement satisfaire les indications ci-dessous et envoyés au directeur de publication à l'adresse suivante : revue.djiboul@gmail.com .

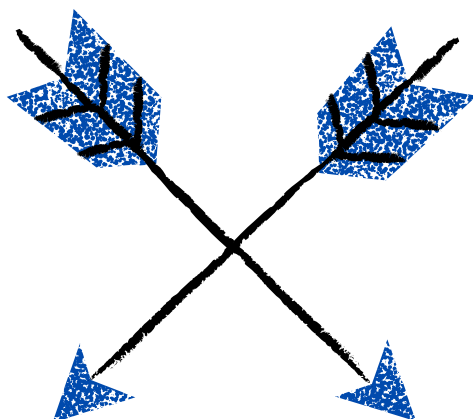
- ✚ Titre : La première page doit comporter le titre de l'article, les Prénoms et Noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète.
- ✚ Résumé : Le résumé ne doit pas dépasser 300 mots. Il doit être succinct de manière à faire ressortir l'essentiel de l'analyse.
- ✚ Mots-clés : Ils ne doivent pas dépasser cinq.
- ✚ Introduction : Elle doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été entreprise. Elle doit permettre au lecteur de juger la valeur qualitative de l'étude et évaluer les résultats acquis.
- ✚ Corps du sujet : Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique. (Ex : 1. ; 1.1 ; 1.2 ; 2. ; 2.1 ; 2.2 ; etc.). L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées.
- ✚ Notes de bas de page : Elles ne renvoient pas aux références bibliographiques, mais aux informations complémentaires.
- ✚ Citation : Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes : En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p.223), est : « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), »
- ✚ Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio- historique et une inadaptation des cultures et des

comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères.

Diakité (1985, p.105)

- + Conclusion : Elle ne doit pas faire double emploi avec le résumé et la discussion. Elle doit être un rappel des principaux résultats obtenus et des conséquences les plus importantes que l'on peut en déduire.
- + Références bibliographiques : Les auteurs convoqués pour la rédaction seront mentionnés dans le texte avec l'année de publication, le tout entre parenthèses.
 - ✓ **Journal** : Noms et prénoms de tous les auteurs, année de publication, titre complet de l'article, nom complet du journal, numéro et volume, les numéros de première et dernière page.
 - ✓ **Livres** : Noms et prénoms des auteurs, année de publication, titre complet du livre, éditeur, maison et lieu de publication.
 - ✓ **Proceedings** : Noms et prénoms des auteurs, année de publication, titre complet de l'article et des proceedings, année et lieu du congrès ou symposium, maison et lieu de publication, les numéros de la première et dernière page.

DJIBOUL Spécial N°01



SOMMAIRE

Éditorial	02
01. AFFI Tanoé Julien	05
L'influence d'egdon heath sur les personnages de The return of the native de thomas hardy	
02. AGNISSONI Kouassi Sidoine et OUATTARA Abdoulaye	16
L'apprentissage du français en milieu scolaire Ivoirien : Bilan et Perspectives	
03. BAKAH Edem Kwasi et AGBO James Kofi	35
Analyse de l'interaction verbale en classe de FLE au lycée ghanéen	
04. BOUDIAB Adil	58
La satire politique dans les dents du topographe, premier roman de Fouad Laroui	
05. DÉZOMBÉ Paul	70
L'intergénéricité ou l'écriture hétérogène dans Électre de Jean Giraudoux	
06. DIATTA Jean Sibadioumeg	86
Plurilinguisme et gestion de la COVID-19 au Sénégal : Quelle contribution des langues locales à « l'effort de guerre » ?	
07. KONE Kadidja	108
Should we involve our learners in the assessment process ?	
08. KOUASSI Koffi Yeboua, ADJOUMANI Kouadio Eric et N'GUESSAN Kouakou Patrick	125
Valeurs traditionnelles et développement durable : le cas de quelques interdits en baoulé et en koulango	
09. NDJOH Olité Jean-Baptiste	137
Institut Supérieur Pédagogique de Mbujimayi, RDC « La problématique de l'éducation dans la société. Une lecture de l'enfant et du bachelier de Jules Vallès »	
10. NIAMKE Sam Aristide, AMADOU Koffi Ibrahim et EHOUSSOU Gnamien Yao Sabine	158
Le polyhandicap : appréciation amalgamée d'une terminologie pathologique	

11. RAZAMANY Guy	176
Mythe et littérature sur l'origine des Rangonala chez les Tsimihety à Madagascar	
12. SIB Sié Justin	191
Étude des idéophones en lobiri	
13. SOUMAHORO Djibril, KONAN Akissi Bah Esther et ADJE Attouho Céline	209
Enjeux et apports des alliances inter-ethniques dans la résolution des conflits en Côte d'Ivoire	
14. TRAORÉ Amadou Zan et TRAORÉ Nassoum Yacine	221
Les biens culturels du bèlèdougou et du pays dogon (mali) objets de « pillage » colonial : procès d'une stratégie	
15. VEH André	244
Le militantisme krausiste et la régénération sociale dans la familia de Leon Roch de Benito Perez Galdos	

ÉTUDE DES IDEOPHONES EN LOBIRI

SIB Sié Justin

sibsijustin@yahoo.fr

Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire

Résumé : Cet article décrit les expressions idéophoniques en lobiri. À travers cette étude, les idéophones se caractérisent comme une sous-catégorie ouverte des adverbes expressifs qui distingue plusieurs schèmes lexicaux. En se basant sur un corpus d'environ 700 items et d'énoncés, l'analyse suivante présente les idéophones selon leurs caractéristiques phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques. En filigrane, il s'agit de mettre en relief les propriétés morphosyntaxiques et sémantiques des idéophones en lobiri.

Mots clés : idéophone, adverbes expressifs, schèmes lexicaux, caractéristiques.

Abstract : This article reports on the description of ideophonic expressions in Lobiri. Through this study, according to the internal criteria of the language, ideophones are characterized as an open subcategory of expressive adverbs which distinguishes several lexical schemes. Based on a corpus of around 700 items and statements, the following analysis presents ideophones according to their phonological, morphological, syntactic and semantic characteristics. In filigree, it is a question of highlighting the morphosyntactic and semantic properties of the ideophones in lobiri.

Key words: ideophone, expressive adverbs, lexical schemes, characteristics.

Introduction

Le lobiri, une langue gur de Côte d'Ivoire présente dans sa création lexicale des unités idéophoniques et onomatopéiques formellement semblables. L'une des particularités de cette langue est l'abondance des items idéophoniques. A cet effet, notre étude porte donc sur les idéophones. Dans cette veine, pour montrer la particularité des idéophones dans ces travaux, G. Dumestre (1998, p.321) affirme que : « *Les termes idéophone et idéophonique sont depuis un demi-siècle*

largement utilisés dans les descriptions de langues africaines. Il est pour cette raison nécessaire de cerner avec précision ce qu'ils recouvrent afin d'éviter une confusion fréquente entre forme et fonction ». En s'attelant à l'abondance des formes idéophoniques, l'on semble confondre les idéophones à ces formes lexicales comme l'adverbe, l'onomatopée, l'interjection. Se basant sur la délimitation de ces formes lexicales, on constate que chaque forme est circonscrite dans son air de dénomination. Ainsi, peut-on se demander comment s'identifient les idéophones en lobiri ? Quelles sont les propriétés syntaxiques et sémantiques des idéophones en lobiri ? Pour répondre à cette problématique, nous émettons l'hypothèse de recherche ci-après. En lobiri, il existe une classe d'idéophones qui présente des propriétés morphosyntaxiques spécifiques et sémantiques particulières. Pour cela, nous nous sommes fixé comme objectifs d'identifier des idéophones en lobiri, et, de décrire leurs propriétés syntaxiques et sémantiques. Pour ce faire, notre travail s'articule autour de six points. Le premier point porte sur le cadre théorique, le deuxième aborde le cadre méthodologique, le troisième aborde la délimitation entre les idéophones et les adverbes, les interjections. Les derniers points traitent respectivement des caractéristiques formelles, des propriétés syntaxiques et sémantiques des idéophones en lobiri.

1. Approche théorique

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la grammaire générative et transformationnelle. En ce qui concerne l'aspect phonologie générative, il s'agit de vérifier à la lumière des travaux de J. Goldsmith (1976), comment sont régies les règles phonologiques des idéophones lobiri. Au niveau morphologique, à partir des études de N. Chomsky (1970) et de M. Halle (1973), il s'agit de vérifier les principes qui régissent la formation des mots. Le volet syntaxique génératif tient à vérifier les principes et paramètres de fonctionnement d'un énoncé verbal comportant un idéophone. Nous sommes également référés à certains auteurs comme J. Kaye, J. Lowenstamm et J.R. Vergnaud ou KLV (1985), K. P. Mohanan (1986) et N. Nikiema (2001) pour mener à bien notre étude sur les idéophones.

Ces documents exposent les différentes propriétés sémantique, morphologique et syntaxique des idéophones, nous permettant de traiter la problématique de l'idéophone en lobiri. L'étude de la phonologie des idéophones a été inscrite dans le cadre de la phonologie auto-segmentale fondée par J. Goldsmith dans la seconde moitié des années 70 sous la dénomination de théorie multilinéaire. Ainsi, pour exprimer le palier syllabique dans ce modèle, P. Ondo-Mebiame (2013, p.277) affirme que : « *Le modèle syllabique qui prévaut en phonologie générative multilinéaire, propose quatre constituants : l'attaque, la rime, le noyau et la coda* ». Il est notable de considérer que nos recherches s'inscrivant dans cette approche théorique abordent l'approche méthodologique suivante.

2. Approche méthodologique

Sur le plan méthodologique, nous avons recueilli notre corpus à Nokadouo dans la Sous- préfecture de Bouna lors de nos travaux de maîtrise en 2004. Ce corpus a été étoffé lors d'un séjour de cinq jours en mars 2019 dans la même localité auprès des locuteurs lobi. Pour ce faire, nous avons collecté les données à chaud à l'aide d'un dictaphone dans les cabarets, les grins et pendant la pause lorsque les villageois sont invités en association à travailler chez un des leurs. Cette association est appelée [màkó] « s'unir pour le bonheur ». Ce corpus est constitué uniquement du lexique idéophoniques.

3. Délimitation entre les idéophones, onomatopées, les adverbes et interjections

Dans la délimitation de l'étude des idéophones, nous nous sommes proposé de définir les différentes notions afin de montrer la distinction fondamentale entre unité idéophonique, onomatopée, adverbiale et interjection. Selon Hagège :

Les idéophones qui illustrent "le pouvoir évocateur des sons" et sont un type d'onomatopées se servent d'articulations ou de combinaisons phoniques, expressives du fait de leur relative rareté, pour mettre en langue des impressions

sensorielles ou mentales particulières, liées à certains objets, mouvements ou situations.

(C. Hagège, 1985, p.122).

Quant à G. Dumestre (1998, p. 321) : « L'idéophone est un élément d'énoncé, d'ordinaire onomatopéique qui sert à qualifier un terme de la phrase par rapport à son aspect physique ». En d'autres termes, les idéophones sont souvent à tort, assimilés aux onomatopées ou aux interjections d'une part, à cause de leur valeur expressive et aux adverbes de manière, qui expriment comme eux la manière d'autre part. Pour d'autres comme K. K. Lébikaza (1999) et D. Creissels (2006a), les idéophones sont différents des onomatopées et des interjections. C'est ce qui fait dire à T. Milosavljevic (2018, p.46) que « les idéophones, quant à eux, sont placés à cheval entre les interjections et les onomatopées. ». Pour plus de précisions, nous partons des conceptions suivantes : l'idéophone détermine l'expression d'une idée par un son. Quant à l'onomatopée, elle est interprétée comme l'imitation d'un bruit naturel. Pour l'adverbe, selon la grammaire traditionnelle, il se définit comme un mot invariable qui apporte un complément d'informations à un autre mot ou à un groupe de mots auquel il se rapporte. En effet, M. Riegel ; J. Pellat et R. Rioul (1994, p.646) soutiennent que : « *Les adverbes forment une catégorie considérée résiduelle où l'on range traditionnellement les termes invariables qui ne sont ni des prépositions, ni des conjonctions, ni des interjections* ». Quant aux interjections, D. Creissels (2006a, p.257) affirme ceci : « *Les interjections ont des possibilités limitées d'expansion, mais s'emploient typiquement en isolation alors que les idéophones ne s'emploient que marginalement en isolation et participent normalement à la construction de la phrase* ». Il en découle de cette délimitation, qu'il faut retenir que l'idéophone se démarque des autres notions. Quand n'est-il des idéophones en lobiri ? Considérons les énoncés suivants.

(1)

(a) bîsàn kèlènè mɛ̀ɛ̀ɛ̀

Enfant/ tousser / sans d'arrêt

« L'enfant tousse sans arrêt. »

(b) **kùkùrìkú**

« Cris de coq »

(c) **hòò !**

« Déception »

(d) t^humìrá bòré

Affaire/ être bon

« Cette affaire est bonne »

En observant les énoncés (1a et 1d), nous remarquons que l'idéophone [mèḙḙ] « sans arrêt » et de l'adverbe de manière [bòré] « bon, bien » ne s'emploient pas seul, autrement dit, pas de façon isolé. Tandis que dans les exemples (1b et 1c), on a emploi respectivement isolé de l'onomatopée [kùkùrikù] « cris de coq » et de l'interjection [hòò !] « déception ». Au vu de ces faits, l'idéophone s'identifie des onomatopées, interjections et adverbes de manière. Cependant, il va sans dire que l'idéophone en lobiri s'identifie aux autres par sa spécificité en contribuant à la construction de l'énoncé verbal d'une façon originale dans la langue. Dans les lignes qui suivent, nous pouvons aisément dire que le terme idéophone en lobiri se réfère à des mots présentant des caractéristiques phonologiques exceptionnelles qui soulignent leur caractère particulièrement expressif. Aussi, de par son sens et sa fonction, l'idéophone se rapproche d'adverbes de manière. Pour s'en convaincre, avant d'aborder la section suivante, récapitulons les différentes notions ainsi que leurs valeurs sémantico-référentielles dans le tableau qui suit :

(2)

Idéophones		Onomatopées		Interjections		Adverbes de manière	
Fonction	Nature	Fonction	Nature	Fonction	Nature	Fonction	Nature
Expressive (intensifiant sémantique)	Indicielle	Imitative	Iconique	Emotive	Indicielle	Expressive	Indicielle

Après avoir montré que les idéophones sont différents des onomatopées, des interjections et des adverbes de manière, abordons ces caractéristiques formelles.

4. Les caractéristiques formelles des idéophones

Dans cette section, nous verrons d'abord l'aspect phonologique et ensuite morphologique.

4.1. Les caractéristiques phonologiques des idéophones

Les caractéristiques phonologiques des idéophones en lobiri se déclinent comme suit :

- Le comportement des phénomènes dans la structure syllabique ou segmentale ;
- La distribution des segments ;
- Les structures syllabiques et le niveau suprasegmental.

4.1.1. Le comportement des phonèmes

Pour mener à bien notre analyse, examinons les exemples :

(3)

[kàkà] « décrit ce qui est dur (sec), difficile »

[ʔpùlù] « décrit le bruit de l'eau qui tombe »

[ʔàʔá] « décrit ce qui est amer »

[pòlpòl] « chauve, lisse »

[vìrì vîrì] « marcher en remuant les fesses »

[cù] « décrit le bruit de l'huile quand on veut savoir, si elle est chaude »

En observant ces idéophones, on remarque que le mode de construction de ces idéophones consiste à avoir la même voyelle dans toutes les syllabes du mot. Il s'agit de retenir que la voyelle se répète. A ce niveau, le timbre vocal est "prédictible". Cela s'explique comme suit : lorsque le mot est composé de deux voyelles, la deuxième (V2) est la copie de la première (V1). De ce qui précède, nous récapitulons pour dire que la constitution des syllabes se résume de la manière suivante :

(4)

pəl → « être lisse »
 pəl pəl → « très lisse »
 CV₁C → CV₁CV₁
 CVCV → CV₁CV₁ - CV₁CV₁
 CVV → CV₁V₁

4.1.2. *Le contexte d'apparition des segments ou distribution des segments*

Dans cette section, il s'agit de montrer de façon claire, le contexte d'apparition des voyelles et des consonnes. Soit les exemples suivants :

(5)

gàrà gàrà → « déposer ou mettre en désordre »
 pùlùm → « décrit la chute d'une petite chose qui tombe dans l'eau »
 lèv lèv → « bruit de sandales, quand on marche »
 hòr hòr → « rugueux »

De l'observation des exemples ci-dessus, que doit-on retenir ? En parcourant les idéophones lobiri de l'exemple (5), nous avons remarqué que les voyelles apparaissent en position médiane et finale mais pas en fonction initiale. Quant aux consonnes, certaines apparaissent en position initiales. En lobiri, ces consonnes sont plus récurrentes en position médiane. En finale, nous n'avons que les consonnes [r] ; [l] et [m]. Ces consonnes en finale s'expliquent par lequel

que ces dernières sont des consonnes suffixales [CV], c'est-à-dire que ces consonnes participent à la formation des morphèmes de classe en lobiri. Dans cette logique, pour J. S. Sib (2013, p.113), l'on a quatre suffixes qui déterminent les masculins que sont : /-tʰe/ ; /-rɛ/, /-nV/ et /-lɛ/ et les suffixes du sexe féminin que sont : /-mi/, /-ra/, /-na ou -n/ et /-la/. On convient avec lui que dans ces suffixes des préfixes, nous avons les consonnes [r, l et m] étant donné que le lobiri est une langue à classe.

4.1.3. Les structures syllabiques

Dans cette rubrique, nous tentons de montrer comment les idéophones en lobiri sont structurés. Soit les exemples suivants :

(6)

- | | |
|----------------------|---|
| (a) cù | « décrit le bruit de l'huile qui est bouillante » |
| (b) kʰùvù | « décrit l'écoulement de l'eau de rivière » |
| (c) cààà | « décrit la pluie qui tombe en abondance » |
| (d) tʰùtʰù | « extrêmement noir » |
| (e) kpàkpà | « extrêmement rouge » |
| (f) pùlùm
l'eau » | « décrit la chute d'une petite chose qui tombe dans
l'eau » |
| (g) pùpàpù | « bruit de l'ambulance » |
| (h) lèv lèv | « bruit de sandales, quand on marche » |
| (i) gbùlùgbùlù | « décrit le bruit de l'huile que l'on renverse » |
| (j) ɔlòmàjì ɔlòmàjì | « marcher avec des jambes arquées en s'imposant par
sa forme » |

Au regard des exemples ci-dessus, on retient quatre (4) structures syllabiques que sont : dissyllabique, trissyllabique, quadrisyllabique et polysyllabique hors norme. Ces structures syllabiques se résument comme suit.

- Au niveau des dissyllabiques, on a deux (2) types :
 - Les exemples (6a) ; (6b) et (6c) sont de structure CVV
 - Les exemples (6d) et (6e) sont de type de CVCV
- Au niveau des trissyllabiques, on a les exemples de types CVCVC comme en (6f) et ceux de CVCVCV comme (6g)
- Au niveau des quadrisyllabiques, on a les exemples en (6h) et (6i) qui sont de structures CVVCVV et CVCVCVCV
- Quant aux polysyllabiques hors norme, ils sont très longs. En observant l'exemple (6j), on en déduit la structure CVCVCVCVCVCVCVCV. De cette observation, l'on peut retenir que la longueur syllabique est hors normes. On peut observer également que les idéophones en lobiri ont une syllabe ouverte et fermée pour les idéophones onomatopéiques comme dans la rubrique (7). Cette remarque vient conforter la position de ces auteurs qui soutiennent ceci :

On distingue deux types de syllabe selon que la coda est présente ou non dans une structure syllabique. On parle de syllabe ouverte, lorsque la coda n'est pas présente, c'est-à-dire, si la syllabe se termine par le noyau, représenté, au niveau segmental, par une voyelle. La syllabe fermée renvoie, elle, à une structure syllabique qui comporte la coda, représentée par au moins une consonne.

I. Choi-Jonin et C. Delhay (1998, P.40).

Abondant dans le même sens, représentons phonologiquement quelques structures syllabiques suivantes :

	(7)	(8)	(9)
Segments	/c ɪ ɪ/	/t ^h ɪ t ^h ɪ/	/p ʊ p a p ʊ/
Squelette			
Constituants Syllabiques	A R	A R A R	A R A R A R

En optant pour cette représentation, notre objectif est de faire une analyse non-linéaire de la construction syllabique du lobiri. En s'appuyant sur la théorie autosegmentale, nous convenons avec J.S. Sib (2017, p.137) qui soutient que : « Les constituants syllabiques identifiés, c'est-à-dire, l'attaque, la rime, et le noyau, peuvent être des constituants branchants ou non branchants. ». En observant ces trois schémas, nous remarquons que dans le schéma (7), dans le segment /cu/, en plus de l'attaque, les deux noyaux se relient pour former une rime afin d'obtenir un constituant syllabique. En ce qui concerne les schémas (8) et (9), dans leur représentation phonologique, l'attaque est suivie du noyau. À la suite de la structuration syllabique des idéophones, nous abordons, comment se présente le schème tonal des idéophones ? Au niveau du schème tonal, nous remarquons que le schème tonal se résume en deux types comme suit : ton bas suivi d'un ton haut comme le montre l'exemple en (6d) [t^hɪt^hɪ] « extrêmement noir » et un schème tonal entièrement bas comme en 6(a, b ; c ; f ; g ; h ; i et j).

4.2. Caractéristiques morphologiques des idéophones

La construction morphologique des idéophones en lobiri ne connaît pas des procédés de formation comme la dérivation et la composition. Cependant,

elle connaît le phénomène de reduplication totale et de répétition vocalique. Mais avant tout, les idéophones peuvent avoir une morphologie simple. Observons les exemples suivants :

(10)

cùù « décrit le bruit de l'huile qui est bouillante »

thùthù « extrêmement noir »

kpàkpà « extrêmement rouge »

Il découle de ces exemples présentant une morphologie simple, deux questionnements pour dégager deux procédés morphologiques idéophoniques. Comment se manifestent les idéophones redupliqués? Comment se présente la répétition vocalique ? Pour répondre à ces questions, nous analyserons d'abord les idéophones redupliqués et ensuite la répétition vocalique.

4.2.1. *Les idéophones redupliqués*

Dans cette section, nous verrons qu'en lobiri, il existe des termes idéophoniques redupliqués. Soit les exemples suivants.

(11)

gàràgàrà → « mettre ou déposer en désordre »

?pùlù?pùlù → « très renforcé, très foncé ».

gòlòmàjìgòlòmàjì → « marcher avec des jambes arquées en s'imposant par sa forme »
 sùlàsùlà → « décrit la marche d'une personne qui est parée de beaucoup de choses »

A l'observation des items ci-dessus, on remarque qu'il y a un redoublement de la base lexicale. Ce procédé morphologique qu'atteste le lobiri consiste à redupliquer le mot en entier. A cet effet, l'on parle de reduplication totale.

4.2.2. La répétition vocalique

En parlant de répétition vocalique, on fait allusion à la voyelle finale qui se répète. Cela se perçoit à travers les exemples suivants :

(12)

cààà → « décrit la pluie qui tombe en abondance »

k^hùùù → « décrit l'écoulement de l'eau de rivière »

cù → « décrit le bruit de l'huile qui est bouillante »

Dans ces trois énoncés, nous observons une répétition des voyelles [a], [v] et [ɪ] dans les exemples [cààà], [k^hùùù] et [tù]. Cette répétition des voyelles est souvent hors normes puisque, nous avons une succession d'au moins deux voyelles. A ce titre, on peut postuler qu'il s'agit d'une longueur vocalique ou de longueur syllabique. A ce propos, K.K. Lébiakaza (1999, p.447) mentionne l'existence de cette longueur syllabique en kabiyè en termes de « syllabe extra-longue ». Pour cela, l'auteur écrit que « La syllabe extra-longue peut être de structure CViViVi ou CVNiNi, par exemple cuu 'très (rouge)', kumm 'en très grande quantité', dīñj 'très attentivement (écouter)'. ». Abondant dans le même sens, E. A. K. Kra (2016, p.61) affirme que : « les idéophones offrent un noyau syllabique encore plus long pouvant compter plus de deux segments. ».

5. Les propriétés syntaxiques des idéophones

Il s'agit de voir le fonctionnement syntaxique des idéophones au sein d'un énoncé. Nous traitons de façon concomitante leur distribution, puis leur rôle dans l'énoncé. En parlant de distribution, on peut postuler que le terme distribution provient du distributionnalisme et se définit comme l'ensemble des contextes dans lesquels peut figurer un élément. Nous retenons deux environnements pour traiter de la distribution des idéophones et de leur rôle dans l'énoncé : le contexte préverbal et le contexte postverbal.

5.1. *L'idéophone comme adjectif ou en position préverbale*

La présence de l'idéophone dans l'énoncé est toujours liée à la présence d'un constituant, qu'il détermine. L'idéophone est donc un dépendant de ce constituant. Sa présence est très facultative puisque son absence n'entraîne pas de changement syntaxique ou le blocage sémantique. Soit les exemples suivants :

(13)

(a) tódá kpàkpá ?pàré

Habit / extrêmement rouge / déchirer +Acc

« L'habit extrêmement rouge est déchiré »

(b) bisàà vilà vilà bé ló

Enfant / forme déséquilibrée / taper +Acc / porte

« C'est l'enfant avec la forme déséquilibrée qui a tapé la porte »

En observant les énoncés (13a) et (13b), la question qui vient tout de suite à l'esprit est de savoir quelle est la spécificité syntaxique de l'idéophone. En d'autres termes, quel est le comportement des idéophones dans les énoncés (13a) et (13b) ? Pour apporter des réponses satisfaisantes à ces questions, dans notre démarche, nous précisons la position de l'idéophone et sa relation de dépendance avec les autres constituants desdits énoncés. En observant respectivement les énoncés (13a) et (13b), l'on remarque que les idéophones [kpàkpá] « extrêmement rouge » et [vilà vilà] « forme déséquilibrée » sont placés respectivement avant les verbes [?pàré] « déchirer » et [bé] « taper ». Ces idéophones dans leur position qualifient les constituants sujets que sont [tódá] « habit » et [bisàà] « C'est l'enfant ». Cependant, dans leur position de préverbale, la présence de ces idéophones est facultative puisque leur absence n'entrave pas un blocage sémantique de l'énoncé.

5.2. L'idéophone en position postverbale

Dans cette section, il y a lieu d'observer la position de l'idéophone après le verbe. Pour être situé sur le positionnement de l'idéophone dans le contexte, observons les énoncés suivants.

(14)

(a) tá há ʔpùlùʔpùlù

Boisson / être / bien fermenté

« La boisson est bien fermentée »

(b) à ɲòr tá ʔláʔlá

Il / boire+Acc / boisson / doux

« Il a bu une boisson douce (sucrée) »

A travers les énoncés, nous remarquons que les idéophones sont placés avant le verbe et jouant le rôle de qualificatif. A ce niveau, il faut retenir que cette position de l'idéophone se trouve en contexte préverbal. Cette position du verbe s'observe dans l'exemple (13a) et (13b). Dans l'observation de l'exemple (14a) et (14b), nous retenons que l'idéophone est placé après le verbe, à la fin de l'énoncé. Ici, l'idéophone joue le rôle d'adjoint. Il occupe une position en contexte postverbal, soit immédiatement ou soit après le complément de l'énoncé. De façon claire, dans l'exemple (14a), l'idéophone [ʔpùlùʔpùlù] « bien fermenté » se comporte comme un constituant objet. Quant à l'exemple (14b), l'idéophone [ʔláʔlá] « doux, (sucrée) » qualifie le syntagme nominal objet [tá] « boisson ».

6. Le sémantisme idéophonique

Dans cette rubrique, nous dégagerons les traits sémantiques que peuvent avoir les idéophones en lobiri. Ces idéophones décrivent un fait d'un degré plus élevé que celui de la normale. Selon Elders,

Les adverbes idéophoniques qui indiquent le mouvement forment un autre groupe sémantique important. Souvent, les adverbes idéophoniques sont intensifs ; ce trait inclut les nuances d'une grande quantité, la totalité d'une action faite d'un seul coup, mais aussi l'absence totale d'une caractéristique.

S. Elders (2008, p.256).

En se fiant à cette affirmation de l’auteur, nous présenterons les idéophones lobiri en quelques traits sémantiques suivants.

6.1. L’expression de la sensation

L’expression de la sensation porte sur la perception sensorielle. Dans cette sous-section, l’on a observé l’expression de l’audition. Soit les exemples suivants.

(15)

jòm → « rester silencieux »

khòrkhòr → « très rugueux »

Les idéophones sensoriels [jòm] et [khòrkhòr] expriment respectivement le son et le toucher.

6.2. L’expression d’état ou aspect physique

Ce trait sémantique décrit l’état ou l’aspect physique que peut avoir un humain, un animal [-humain] et un objet. Considérons les exemples qui suivent.

(16)

p^hìl p^hìl → « extrêmement blanc »

t^hù^ht^hù^h → « extrêmement noir »

pòl pòl → « sans taches »

Ces idéophones comme [p^hìl p^hìl] [t^hù^ht^hù^h] et [pòl pòl] expriment respectivement l’intensification des couleurs blanche et noire. Quant à l’item [pòl pòl], il montre l’état de ce qui est lisse.

6.3. L’expression de dimension, de forme

L’expression de la forme, nous donne à comprendre également l’aspect physique voir l’apparence. C’est l’expression incommensurable de la longueur et grosseur d’un humain ou d’un animal. Soit les exemples suivants.

(17)

còlòlò → très long « évocation de la longueur »

dànàná → « très gros »

6.4. *L'expression de mouvement (manière, action)*

En abordant l'expression du mouvement, nous faisons référence à la manière et à l'action. Soit les exemples suivants.

(18)

gbùráp → se tenir debout rapidement

dèlèlè → « très droit »

Les termes [gbùráp] [dèlèlè] décrivent respectivement la manière de se tenir debout dans un laps de temps et l'action rectiligne ou sa rapidité que mène un objet.

Conclusion

Au terme de notre étude portant sur les idéophones, trois points ont été examinés. Il s'agit de l'aspect phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique. Dans la perspective de la grammaire générative et transformationnelle, la démarche méthodologique utilisée a permis de répondre à la problématique des idéophones en lobiri. Ainsi, dans notre étude dont l'objectif était d'identifier et de décrire les propriétés morphosyntaxiques et sémantiques, nous avons opté pour une démarche qualitative pour la collecte des données qui a pris en compte un lexique des idéophones. En filigrane, les résultats de l'étude ont révélé dans la construction des idéophones, qu'il y a répétition de la dernière voyelle, dans certains cas. Dans d'autre cas, le timbre vocalique est prédictible. Au niveau morphologique, les idéophones connaissent le phénomène de redoublement et de répétition vocalique. Au niveau syntaxique, les idéophones se trouvent en contexte préverbal et postverbal. Quant à l'aspect

sémantique, les idéophones expriment à la fois la manière ou l'état et le superlatif. En un mot, ils sont des intensifiants sémantiques.

Références bibliographiques

- CHOMSKY Noam, 1970, « Remarks on nominalization ». In A. Jacobs and P.S Rosembaum (eds.) *Readings in English Transformational Grammar*, Ginn Waltham (Mass), pp.184-221.
- CHOMSKY Noam et HALLE Morris, 1973, *Principe de phonologie et générative*, Seuil, Paris.
- CHOI-JONIN Injoo et DELHAY Corinne, 1998, *Introduction à la méthodologie linguistique*, Presses Universitaires de Strasbourg, 338p.
- CREISSELS Denis, 2006 a, *Syntaxe générale, une introduction typologique 1 : catégories et constructions*, Paris, Hermès, 412 p.
- DUMESTRE Gérard, 1998, « Les idéophones : le cas du bambara. Faits des Langues. Les langues d'Afrique subsaharienne », 11-12. *OPHRYS*. Paris. 321-333. [En ligne], Consulté le 17 mai 2019 https://www.persee.fr/doc/flang_1244-5460_1998_num_6_11_1218
- ELDERS Stefan, 2008, *Grammaire du kulango (parler de Bouna, Côte d'Ivoire)*, Rüdiger Köppe Verlag. Köln, Cologne, Allemagne.
- GOLDSMITH John, 1976, *Autosegmental phonology*, Indiana University Linguistics Club.
- HAGEGE Claude, 1985, *L'Homme de paroles : Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard.
- KAYE Jonathan, LOWENSTAMM Jean et VERGNAUD Jean -Roger, 1985, « The internal structure of phonological element : a theory of charm and government », *Phonology Yearbook* 2, pp. 305-328.
- KRA Kouakou Appoh Enoc, 2016, « Les idéophones en Koulango », *Ingénierie Culturelle, Revue scientifique semestrielle de l'IRES-RDEC*, Lomé (Togo), 2016, pp. 53-72.

- LEBIKAZA Kézié Koyenzi, 1999, *Grammaire kabiyè : une analyse systématique Phonologie, tonologie et morphosyntaxe*, Rüdiger Köppe Verlag. Köln.
- MILOSAVLJEVIC Tanja, 2018, *Les prédicats idéophoniques serbes : syntaxe et sémantique*, Thèse de Doctorat. [En ligne], consulté le 10 décembre 2019 <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02024331/document>
- MOHANAN Karuvannur Puthanveetil, 1986, *La théorie de la phonologie lexicale*, Dordrecht, Hollande : Reidel.
- NIKIEMA Norbert, 2001, « Onomatopées et idéophones en mooré », (*Communication personnelle, 3e colloque international sur les langues gur. 19-22 février. Kara. Togo*).
- ONDO-MEBIAME Pierre, 2013, *Etude des sons du langage humain articulé*, Editions Ablodè, UAC, Cotonou, 312p.
- RIEGEL Martin, Jean-Christophe PELLAT & René RIOUL, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1107p.
- SIB Sié Justin, 2017, *Etude phonologique et grammaticale du téén*, Éditions Universitaires Européennes, Sarrebruck (Allemagne), 440p.
- SIB Sié Justin, 2017, « Analyse morphosémantique des prénoms lobiri, langue gur de Côte d'Ivoire », *ReSCiLaC* n° 6, Université d'Abomey-Calavi. Actes du 1^{er} colloque scientifique national du Laboratoire de Description, de Didactique et de Dynamique des langues en Côte d'Ivoire. pp. 106-116.